

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>me</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mal.)

Départs de Saumur pour Nantes. 7 heures 45 minut. soir, Omnibus. 4 — 32 — — — Express. 3 — 47 — — — matin, Express-Poste. 9 — 20 — — — Omnibus. Départ de Saumur pour Angers. 1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heure 50 minut. mat. Express. 11 — 51 — — — matin, Omnibus. 6 — 6 — — — soir, Omnibus. 9 — 44 — — — Direct-Poste. Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 Trois mois, — 5 25 — 7

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Reims, le 11, au Moniteur: « L'entrée que l'Empereur a faite aujourd'hui à Reims aura son importance dans l'histoire si frappante de ces voyages que Sa Majesté accomplit dans toutes les parties de la France, au milieu des acclamations publiques. » Chaque pays a des villes qui, particulièrement consacrées par des souvenirs, semblent avoir entre les cités une sorte de droit d'aînesse. Nul ne peut contester à Reims l'imposant, l'émouvant caractère que lui donnent tant de faits illustres accomplis dans ses murs. » Aussi l'Empereur, avec sa profonde intelligence de toutes les traditions et de toutes les pensées nationales, a-t-il voulu déployer à Reims une pompe appropriée aux lieux qu'il visitait. » Ce n'était pas, du reste, uniquement au passé que la magnificence impériale rendait hommage: pour le souverain actuel de la France, Reims n'est pas seulement le berceau de cette monarchie qui s'est relevée de nos jours avec des conditions nouvelles d'éclat et de durée. La ville que domine une cathédrale dont les lis ne sont pas effacés, est une de celles où, à une douloureuse époque, éclatait avec plus de puissance un héroïque enthousiasme pour ce drapeau de notre gloire moderne, devenu une conquête impérisable de notre pays. » Aujourd'hui, Reims est tout rempli d'une vie populaire; cest un des foyers les plus actifs de cette existence industrielle où la France, en ses jours de sécurité, porte son expansion et son ardeur. » L'Empereur n'a vu là qu'une raison de plus pour se montrer avec cet appareil que goûtent et comprennent les peuples, quand il est la manifestation sérieuse d'une véritable grandeur. » Leurs Majestés, parties du camp à une heure, sont arrivées à trois heures sous les murs de Reims. Des actes de triomphe avaient été dressés sur toute la voie romaine qui se prolonge depuis Bar-le-Duc jusqu'à Reims. » L'Empereur a trouvé, à l'entrée de la ville, le maire, qui lui a présenté, sur un plat d'or, les clefs

remises jadis à Charles VII. Sa Majesté, après avoir répondu au discours qui lui a été adressé, est entrée dans Reims. » Il s'est offert alors à ses yeux un spectacle de la plus vive et de plus touchante originalité. Toutes les maisons étaient tendues d'étoffes de laine aux couleurs franchées, qui donnaient à la ville entière un aspect étrange et charmant. » Ces étoffes étaient le produit de la grande industrie du pays. La valeur de ces remarquables tissus atteignait la somme d'un million. Le son des cloches, lancées à toute volée, répandait dans l'atmosphère comme une solennelle et pénétrante émotion. Une de ces foules immenses, qu'aucun effort officiel ne pourrait réunir, qui ne s'assemblent que sous l'impulsion des sentiments populaires, encombraient toutes les voies où devait passer l'Empereur couvrant à la fois le pavé de la rue et le toit des maisons. » Le quartier par lequel Sa Majesté a voulu entrer, est celui où les ouvriers abondent. L'administration avait laissé à cette population ardente et laborieuse le soin d'orner à son gré sa demeure. Aussi le caractère de ce luxe populaire, destiné à fêter l'Empereur, était quelque chose de saisissant, de spontané et d'imprévu, où se mêlait, aux idées de notre époque, une sorte de réminiscence des époques lointaines et naïves. » Chaque corporation d'ouvriers, chaque association utile et industrielle avait son arc de triomphe. Un de ces monuments passagers, celui qu'avait élevé la société agricole, présentait un ingénieux assemblage de toutes les forces vivantes et innamées des campagnes. Des fruits et des légumes monstrueux se montraient à travers d'épais feuillages. Deux vaches, semblables à de pacifiques sentinelles, étaient placées aux deux côtés de cette porte rustique dont le sommet était couronné par des rages en osier renfermant les hôtes de nos basses-cours. » Au front de tous les édifices publics et même de maintes maisons particulières, on lisait des inscriptions variées qui toutes avaient un même sens, celui des acclamations dont Leurs Majestés étaient accom-

paguées: Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial! » Leurs Majestés se sont dirigées vers la cathédrale. La cathédrale de Reims n'a pas besoin d'être décrite. Cet édifice, empreint d'une grandeur séculaire, n'est pas seulement l'ornement, l'honneur, l'orgueil de la ville qu'elle semble protéger; on peut dire que c'est sa personnification. Ces pierres parleront éternellement la langue du peuple, telle qu'elle se fait entendre quand elle n'est point défigurée par des ambitieux et infidèles interprètes, c'est-à-dire une langue religieuse et forte où se réfléchissent les idées générales et les croyances sincères qui sont l'appui des gouvernements stables. » L'Empereur a été reçu devant le splendide portail de cet édifice par M<sup>r</sup> le cardinal Gousset, savant prélat entouré d'une popularité solide comme les vertus qui en sont le fondement. » Monseigneur de Reims présentait, lui aussi, les clefs à l'Empereur, celles de la cité spirituelle dont il est le chef. Après avoir adressé aux hôtes illustres qu'il recevait une allocution chaleureuse, en harmonie avec la solennité célébrée par une population entière, le cardinal a introduit l'Empereur et l'Impératrice dans son église. Leurs Majestés se sont d'abord arrêtées sous un dais, où elles ont reçu les honneurs dus à leur rang suprême; puis elles ont été processionnellement prendre place sur un prie-Dieu disposé au milieu du chœur. L'orgue s'est fait entendre, et au milieu d'un public recueilli, d'un clergé en prière, les voûtes de l'église ont retenti du chant qui appelle les bénédictions de Dieu sur le souverain de la France. » Après cette cérémonie religieuse, qui sera une tradition de plus parmi celles dont Reims tire son autorité et son éclat, Leurs Majestés se sont rendues à l'Archevêché, qu'elles ont choisi pour leur résidence. » Dans les vastes salles de ce palais, rempli de ce que les souvenirs monarchiques ont de plus noble, de plus patriotique et de plus pur, l'Empereur a reçu tour à tour les corps constitués de la ville et du département. Les corporations ouvrières ont été également admises à présenter leurs hommages au

FEUILLETON

CE QU'ON DONNE AUX PAUVRES ON LE PRÊTE A DIEU.

— Quelle est donc cette lumière qui brille encore là-haut? demanda tout-à-coup M. Etienne Lesmarais en étendant le bras vers une des mansardes d'une maison, située en face de la sienne. En même temps son visage resplendissait d'une félicité parfaite. C'est qu'en effet, Lesmarais était un homme heureux. Tout lui avait réussi: il était né riche et avait considérablement augmenté sa fortune par des spéculations honorables. Doué d'une santé de paysan, d'une physiologie des plus sympathiques, d'une grande sensibilité, d'une extrême bonté, il ne comptait dans tout son entourage que des affections et de dévouements. Enfin, il n'y avait qu'à jeter les yeux sur la jeune et charmante femme qui s'appuyait auprès de lui sur le balcon, pour être convaincu qu'Etienne Lesmarais était le plus fortuné des époux. Trois heures du matin sonnaient à l'église voisine. Ils arrivaient du bal tous les deux, tous les deux s'y étaient franchement amusés. Durant la fête, Monsieur avait ap-

pris l'heureuse arrivée d'un navire qui rapportait d'énormes bénéfices (il était armateur au Havre). De son côté, Madame venait d'obtenir toutes sortes de petits triomphes féminins: sa toilette était ravissante; elle avait dans ses cheveux blonds des grappes de pervenches qui lui seyaient à ravir; elle avait été la reine du bal. Puis, fiers l'un de l'autre, heureux de se retrouver ensemble, les deux époux s'étaient enfuis dans leur élégante voiture toute matelassée de soie bleu de ciel, un vrai nid. Aussitôt de retour, on avait bien vite couru vers une certaine chambre où s'entrevoyait, à la clarté d'une douce veilleuse, un berceau d'enfant. Les rideaux avaient été écartés sans bruit. Berthe dormait en souriant. Berthe, c'était leur aînée petite fille. On l'avait enlignée tour à tour du bout des lèvres; puis, sur la pointe des pieds, on avait passé dans la chambre voisine. Là, les deux époux s'étaient regardés, et ces mêmes paroles leur étaient venues à la fois. — Oh! mon Dieu! mon Dieu! sommes-nous donc heureux!... Bien qu'un feu guillemet brûlât dans la cheminée, on touchait aux premiers jours du printemps. L'air était doux et parfumé; à travers la haute vitre, on apercevait un ciel pur et tout parsemé d'étoiles.

Etienne ouvrit la fenêtre. Sa femme, encore enveloppée dans un long burnous blanc, vint s'accouder à son tour sur le balcon, et ce fut alors, au milieu de l'enivrante et joyeuse expansion de leur félicité commune, que les yeux du mari se portèrent par hasard vers les étages supérieurs de la maison d'en face et qu'il demanda tout-à-coup: — Mais quelle est donc là-haut cette lumière qui brille? — Je ne sais, mon ami; mais plusieurs fois déjà je l'ai remarquée; plusieurs fois je me suis dit: « Dans la persistance de ce travail nocturne, il y a peut-être l'indice d'une grande misère? » — Une misère!... Et tu ne m'as pas dit cela déjà. — Ce n'est qu'une supposition, mon ami. — N'importe; en nous faisant la part aussi belle, Dieu nous impose le devoir de regarder sans cesse autour de nous, et sitôt qu'une souffrance fait nuage à notre horizon.... — Je te comprends; j'irai demain. — Bravo! Louise. — Etienne, oh! comme tu es bon!... II. Le lendemain matin, au moment où Lesmarais allait sortir, croyant sa femme encore endormie, il l'aperçut qui descendait l'escalier.

monarque. Les dames de la halle ont offert un riche présent destiné au Prince Impérial. L'Impératrice, avec une émotion de plaisir et un sentiment de bonté qui prêtaient un nouveau charme à ses traits, a adressé quelques paroles bienveillantes à ces femmes, subjuguées par sa grâce. Ces réceptions ont été terminées par une apparition de Leurs Majestés sur le perron qui s'élève devant l'Archevêché.

» Les représentants de toutes les communes, ayant leurs maires à leur tête et se distinguant par des bannières de différentes couleurs, et les médaillés de Saint-Hélène, ont défilé devant l'Empereur, en faisant entendre des acclamations qui montraient plus vive et plus profonde que jamais la source d'où la dynastie protectrice des intérêts de tous tire sa grandeur et sa force.

» Ce soir, la ville entière est illuminée, et une foule compacte se presse devant l'Hôtel-de-Ville, où Leurs Majestés assistent à un grand bal.

» Le voyage de Reims, nous l'avons dit, aura une grande signification. L'accueil que l'Empereur a reçu dans cette ville est une réponse éclatante à celui que Sa Majesté recevait récemment dans une des provinces les plus graves, les plus austères de la France. La dynastie napoléonienne a été sacrée depuis longtemps; elle a été sacrée dès son origine par un crime ineffaçable, par le sang généreux répandu sur tant de champs de bataille.

» Appuyée sur l'avenir comme sur le passé, elle n'a pas besoin, à coup sûr, de chercher dans les traditions antiques un nouvel élément de vitalité; mais une des marques providentielles de sa puissance, c'est la sécurité, c'est la confiance avec lesquelles il lui est donné de s'adresser à tous les âges de notre histoire. L'Empereur, aujourd'hui, a trouvé à Reims ce qu'il trouvait, il y a quelques jours en Bretagne, non point la vieille France, mais la France de tous les temps, n'ayant besoin de renier aucun de ses sentiments pour l'accueillir, lui prêtant, au contraire, avec enthousiasme le concours de tous ses souvenirs, de toutes ses gloires.

*Discours du maire de Reims.*

« Sire,

» Nous sommes heureux de nous conformer à l'antique usage, en présentant à Votre Majesté les clefs de notre cité et l'hommage de notre fidélité.

» Mais un devoir plus doux à remplir, c'est celui de vous exprimer les sentiments de profonde gratitude qu'inspire à notre population la visite que vous daignez lui faire.

» Permettez-nous de remercier particulièrement votre auguste compagne de la haute preuve d'intérêt qu'elle a bien voulu nous donner en répondant avec tant de grâce et de bonté aux vœux du conseil municipal. La présence de l'Impératrice double pour nous le bienfait de Votre Majesté, et nos populations en conserveront un éternel souvenir. Il y a huit ans, Sire, déjà nos portes s'ouvraient pour vous. Vous entendrez bientôt retentir les acclamations qui vous ont alors accueilli. Si, en 1850, elles vous saluaient avec enthousiasme comme l'espoir de la patrie, elles seront aujourd'hui l'expression encore mieux sentie de la reconnaissance et de l'admiration pour les merveilles de votre règne.

» Nous ne rappellerons pas tout ce que Votre Majesté a fait pour la gloire et la prospérité de la

France. Nos contemporains le savent : l'histoire le dira aux générations futures. Mais dans cette cité, où tant de rois ont demandé à la religion pour eux et leurs descendants la consécration de leurs droits à la couronne, dans cette cité, au nom de laquelle se rattachent plus spécialement les idées d'hérédité dans la monarchie, peut-être sentons nous mieux que partout ailleurs que la stabilité est nécessaire, que la sécurité de l'avenir doit être garantie; nous comprenons aussi que, lorsqu'une dynastie s'éteint ou s'efface, la nation n'en éprouve pas moins le besoin d'être gouvernée et protégée contre ses propres entraînements.

» Si la Providence envoie alors un homme qui, par la puissance de son génie et l'énergie de sa volonté, rétablisse l'ordre moral aussi bien que l'ordre matériel, ce n'est pas seulement l'homme du moment qu'elle désigne, c'est aussi celui de l'avenir, et cet homme devient l'élu du peuple comme il était l'élu de Dieu. C'est ainsi qu'une nouvelle dynastie commence : la main de Dieu s'étend sur elle; la légitimité existe, et nous saluons dans Votre Majesté la race napoléonienne.

» Puisse-t-elle régner pendant des siècles sur le pays, qui lui doit déjà tant de gloire et de bonheur!

» Puisse ce jeune Prince Impérial, objet de votre amour comme il l'est de notre dévouement et de nos plus chères espérances, continuer, après de longues années, l'œuvre si glorieusement commencée par Votre Majesté. Pour être admiré et chéri de nos enfants, il n'aura qu'à suivre votre exemple et celui de son auguste mère. *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial!*

*Discours de M<sup>r</sup> l'archevêque de Reims à Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice.*

« Sire, très-auguste Impératrice,

» Le clergé de Reims, uni de cœur aux magistrats et aux habitants de la ville, est heureux, mille fois heureux, de déposer aux pieds de Vos Majestés l'hommage de son profond respect et de ses sentiments les plus dévoués. Sire, la métropole de la province ecclésiastique de Reims, si riche en souvenirs, ne doit pas seulement son illustration à la sainteté suréminente de plusieurs de ses évêques, au mérite et aux dignités d'un grand nombre de ses prélats : elle la doit encore, et sous certains rapports, principalement, au privilège dont elle a joui de sacrer les rois. C'est dans cette grande et superbe cathédrale que la plupart de ceux à qui Dieu avait confié les destinées de la nation sont venus prendre ou renouveler l'engagement d'honorer la religion et de protéger l'Eglise catholique, qui, en sanctionnant les droits et les devoirs des peuples envers les souverains, sanctionne en même temps et rend plus sacrés les droits et les devoirs des souverains à l'égard des peuples. C'est ici, au pied des autels, qu'ils promettaient solennellement de se dévouer à la France pour le bonheur du peuple et la gloire du pays. Sire, cette même cathédrale, que l'on pourrait appeler l'église des rois, reçoit en ce jour un nouvel et bien grand éclat et de la présence de Votre Majesté et de la piété de l'Impératrice, que nous saluons tous comme l'ange de la charité chrétienne.

» Sans avoir renouvelé d'une manière aussi solennelle les engagements que vous avez pris en mon-

tant sur le trône des Français, vous y avez été fidèle; vous avez même dépassé les espérances du peuple dont Dieu s'est servi pour l'accomplissement des grands desseins qu'il avait sur Votre Majesté. Vous avez rendu, surtout dans les temps d'épreuves, les services les plus signalés à l'Eglise, à la France, à l'Europe; et, un jour, les peuples barbares béniront le nom de Napoléon III, pour le bienfait de la civilisation que vous procurez, en leur faisant respecter le nom de Français et le nom de chrétien dans la personne de nos missionnaires de la Chine et de l'empire d'Annam.

» Sire,

» *L'apôtre des Francs, saint Remy, écrivait à Clovis : « Que votre palais soit ouvert à tous, et que personne n'en sorte l'âme triste. »* Quand j'aurais l'autorité de cet apôtre, je ne pourrais tenir le même langage à Votre Majesté; vous m'en auriez ôté le droit par la manière si digne dont vous remplissez les vœux du grand évêque de Reims, car votre palais est ouvert à tous quand il s'agit de répondre aux besoins de la veuve et de l'orphelin, du pauvre et de l'indigent, de l'ouvrier et du vieux soldat, et, comme si le palais impérial était trop étroit pour le cœur de Votre Majesté et le cœur de l'Impératrice, vous avez su, Sire et Madame, en visitant les villes et les bourgades de l'Empire, faire de toute la France un vaste palais qui permet à tous de s'approcher de vos augustes personnes. Loin d'éprouver de la tristesse, tous ceux qui ont pu jouir de cette insigne faveur se retirent en bénissant la main qui soulage toutes les infortunes, et en adressant au ciel les vœux les plus fervents pour la conservation de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince Impérial. Ils savent qu'en priant pour vous, grand prince et très-auguste princesse, ils prient pour eux-mêmes, pour la patrie, pour l'Europe, pour la société tout entière.

On écrit de Shang-Hai, le 2 août 1858, au *Moniteur*:

« Les traités de Tien-Sin ayant été ratifiés par l'empereur Hien-Foung le 3 juillet 1858, les quatre plénipotentiaires, suivis de près par les troupes et par les canonnières alliées, ont évacué aussitôt la ville pour remonter sur leurs navires; mais, avant de quitter définitivement le golfe de Pékéli, M. le baron Gros a tenu à visiter la grande muraille de la Chine, et à jurer par lui-même de la véracité de l'opinion qui la fait commencer dans la mer, à l'entrée du golfe de Leo-Toung. Le 11 juillet, à sept heures du matin, l'ambassadeur, suivi de ses secrétaires et attachés, s'est embarqué sur le *Prégent*, élégant aviso à vapeur récemment arrivé de France. Trente ou quarante lieues séparaient, croyait-on, la muraille du mouillage de l'*Audacieuse*. Mais, vers le soir, le temps n'étant pas bien clair et la terre ne faisant encore qu'apparaître à l'horizon, il a fallu mouiller au large. Le lendemain, au jour, on a appareillé de nouveau, et bientôt la grande muraille est apparue : elle présentait l'aspect d'une suite d'édifices de même hauteur, crénelés et barrant la plaine, depuis la mer jusqu'au pied de la chaîne de montagnes qui court parallèlement au rivage, mais à plus d'une lieue de distance. Une heure après, la grande muraille avec ses crénaux, ses contre-forts,

— Comment ! se récria-t-il, déjà levée, le lendemain d'un bal !...

— Pourquoi pas, mon ami ? Tu vas à tes affaires, moi je vais aux miennes.

Et comme on arrivait sur le seuil, la jeune femme éleva sa petite main gantée vers la mansarde dont il avait été question la nuit précédente.

Pour toute réponse, Etienne lui serra main, puis ils se séparèrent.

Durant toute la matinée, le négociant fut pris par le tourbillon commercial, et ne pensa plus qu'aux cotons, aux indigos, aux sucres, etc., etc.

En rentrant pour le déjeuner, il trouva sa femme toute triste.

— Oh ! mon Dieu, Louise, qu'as-tu donc ?

— J'ai... j'ai qu'il ne suffit pas de vouloir faire le bien, à ce qu'il paraît ; il faut encore savoir s'y prendre.

— Comment !

— Je m'y suis prise comme une maladroite.

— Toi ?

— Ecoute et juge.... Tu m'as vu partir pour la mansarde. Je l'avais bien senti, mon ami : quelle misère ! Une seule pièce étroite et basse, presque nue... un grenier ! De ce côté-ci, une jeune femme d'une effrayante pâleur est étendue sur une sorte de grabat. De l'autre côté, près de la fenêtre, son mari travaille, travaille jour et nuit. A peine se dérange-t-il au bruit que fit la

porte que venait de s'ouvrir un chétif enfant, tout au plus couvert de quelques misérables haillons. Je restai tout d'abord interdite. Pour me donner une contenance, je me mis à caresser le pauvre petit. La mère se souleva sur son coude et me regardait avec étonnement, le père aussi. Tout-à-coup l'enfant murmura :

— J'ai faim, Madame... oh ! j'ai bien faim !

Ce mot m'enhardit. Je tirai vivement ma bourse et la tendis à l'ouvrier en m'écriant :

— Prenez, Monsieur, oh ! prenez...

A ces mots, l'artisan rougit de honte, et se dressant avec dignité :

— Madame, me répondit-il, je vis du travail, non point de l'aumône.... et si c'est là le seul motif qui vous amène...

En cet endroit du récit de M<sup>me</sup> Lesmarais, son mari ne put retenir un geste d'indignation.

— Il est donc bien fier, ce monsieur ? dit-il.

— Ne l'accuse pas, reprit la jeune femme ; il a été pour moi d'une politesse parfaite. Toute la faute est à moi : je l'ai compris, en voyant la poignante douleur qui se peignait sur le visage du pauvre homme, et je me suis enfuie, sans trouver même une parole d'excuse à lui répondre. Ce n'est pas de l'argent qu'il fallait lui apporter, vois-tu bien, mon ami... c'était du travail.

Durant quelques secondes, Etienne resta penché ; puis, relevant la tête :

— As-tu pu voir quelle est la profession de ce malheureux ? demanda-t-il.

— Il y avait sur son établi des rouages et des cadrans : c'est un horloger.

— Un horloger. Bravo !

Et M. Lesmarais tira sa montre, y tourna vivement la clef, jusqu'à ce que ce petit son sec et métallique lui eût indiqué que le grand ressort était brisé.

— Ah ! ah ! souriait-il en même temps, il veut de l'ouvrage, ce monsieur ; eh bien, en voilà !

Sans rien dire, Louise sauta au cou d'Etienne et l'embrassa.

Ce baiser-là valait bien une montre.

Puis brisant à son tour la sienne, sa jolie petite montre, grande à peine comme un sequin, elle s'écria joyeusement :

— En voici encore, de l'ouvrage pour M. Bernard. En voici !

L'horloger se nommait Bernard.

A son tour, Etienne embrassa Louise, qui lui disait :

— Et maintenant, comment allons-nous nous y prendre ?

— Ceci me regarde, fit le mari.

Et il sonna.

La pendule aussi se prit à sonner.

C'était un bon vieux coucou provincial, une gothique

ses jetées arrivant dans la mer et la pagode qui la termine vers le rivage, était parfaitement visible presque dans ses moindres détails, et nous avions devant nous le point de vue le plus pittoresque, le plus beau que l'on puisse rencontrer en Chine : le long de la mer, cette vaste plaine, couverte d'une végétation luxuriante et de pâturages, avec de nombreux villages au milieu des arbres; et au second plan, un horizon de hautes montagnes, les unes abruptes et escarpées, les autres boisées et verdoyantes jusqu'à leur sommet, produisaient une scène que les Alpes seules peuvent rappeler, mais à laquelle la grande muraille, sortant de la mer pour se couvrir de pagodes et de bastions et grimper à pic sur les arêtes les plus hautes de la montagne, donnait un caractère bien fait pour impressionner les imaginations même les plus lentes.

» Au pied de la muraille, du côté de la Chine, se dessinaient les blanches tentes de deux camps tartares, laissant leurs chevaux paître en liberté les herbes d'alentour. Le paysage, doré par le soleil levant, était plein de charme et faisait comprendre la vie pastorale des hordes mongoles; il nous donnait une idée exacte de cette terre des herbes si bien décrite par l'abbé Huc.

» Vue du côté chinois, la grande muraille ressemble à un immense ouvrage en terre, couronné de créneaux en briques, mais en fort mauvais état, et manquant en plusieurs endroits. Du côté de la Mandchourie, au contraire, la grande muraille est construite en briques posant sur un soubassement de pierre. Elle est flanquée de tours carrées dans toute sa longueur, à la distance d'environ deux traits de flèches, afin que l'ennemi puisse être partout atteint. Elle descend dans la mer par deux jetées parallèles qui suivent une pente assez douce pour permettre d'y monter en sortant du canot. Les plus gros navires peuvent en approcher à moins de deux milles, et c'est là le véritable endroit où de nouveaux touristes devront débarquer.

» Malheureusement, nous ne le savions pas alors, et nous avons jeté l'ancre dans les eaux de la Chine. La plage, en cet endroit-là est unie; mais un violent ressac rendait le débarquement difficile et ne permettait point aux canots d'approcher, sous peine d'entrer dans le sable. Le rivage était couvert de Chinois venant des villages voisins. M. Marques, interprète de la mission, et le comte d'Ozery, commandant du *Prégent*, étaient descendus les premiers à terre pour s'aboucher avec les autorités et voir si l'on ne s'opposerait point à notre débarquement. Un mandarin, monté sur un cheval blanc et suivi par deux cavaliers, était arrivé du camp pour savoir ce que demandaient ces hommes venus de ciels inconnus; et, sur les assurances pacifiques de notre interprète, il avait déclaré que rien ne s'opposerait à ce que nous descendissions à terre.

» Nous débarquâmes donc, et ce ne fut pas le côté le moins piquant de notre expédition. Les canots ne pouvaient approcher, sous peine d'être roulés par les vagues. Le baron Gros descendit à terre, porté sur les épaules de trois matelots entièrement nus. M. le vicomte de Contades, ainsi que les attachés de l'ambassade, plusieurs officiers de l'*Audacieuse* et du *Prégent*, le suivaient, les uns sur deux, les autres sur un seul homme. Plusieurs, poussés par les lames, chavirèrent avec leur porteur et bu-

horloge qui avait dû marquer l'heure de la naissance du grand-papa Lesmarais.

Avec un même empressement juvénile, avec un même franc éclat de rire, Etienne et Louise se précipitèrent vers le coucou, ouvrirent la boîte peinte et demantibulèrent à qui mieux mieux les gros rouages de cuivre.

Le domestique entra.

— Prends ces deux montres, lui commanda Lesmarais; va chercher un de tes camarades pour enlever d'ici cette horloge, et monte le tout chez un ouvrier nommé Bernard, qui demeure en face, au cinquième.

— Mais Monsieur a un horloger dans la rue de Paris...

— Fais ce que je te dis; va!

L'ordre aussitôt fut exécuté.

Ce fut avec une impatience presque enfantine que les deux époux attendirent le retour de leur messager.

Il reparut enfin; il dit :

— L'ouvrier de là-haut se charge des deux montres et du coucou; tout sera réparé après demain soir.

Etienne fut enchanté, Louise battait des mains. Ils se mirent à table et déjeunèrent avec un merveilleux appétit.

Il n'est pas d'absinthe, de vermouth, de stimulant quelconque qui vaille une bonne action.

(La suite au prochain numéro.)

rent l'onde amère. Enfin, au bout d'un quart d'heure, la réunion eut lieu sur le rivage, et l'on partit avec une escorte de douze baïonnettes qu'on avait eu le soin de ne pas laisser mouiller. Nous nous dirigeâmes droit sur la muraille. Il nous fallut d'abord traverser différents petits cours d'eau qui aboutissent à la mer, et nous éloigner un peu du rivage pour trouver un sol moins humide. Plus nous nous rapprochions de la muraille, cette nouvelle terre promise que nous ne devions pas toucher, plus on voyait les Tartares s'agiter, monter à cheval et dénoter par tous leurs gestes et par leurs manœuvres, une émotion visible. Ils se séparèrent bientôt en trois corps : l'un resta à cheval devant le camp, nous coupant la route de la grande muraille; l'autre se porta à notre gauche et mit pied à terre dans les hautes herbes; le troisième, composé de globules blancs et dorés, vint au petit galop à notre rencontre. Ils nous demandèrent d'où nous venions, où nous allions, et nous dirent qu'il leur était impossible de nous laisser aller plus loin; que leur chef était absent, et qu'ils ne pouvaient prendre sur eux de nous permettre d'approcher, ajoutant au reste une foule de tchin-tchin à toutes ces mauvaises raisons. Mais que l'on juge de notre étonnement, lorsque nous sûmes que ces gens-là, campés en quelque sorte à la porte de la capitale, ne se doutaient point que leur pays eût été en guerre avec la France et l'Angleterre! La prise de Canton, le bombardement de Takou, la paix conclue à Tien-Sin, ils ignoraient tout. Une seconde négociation semblait avoir réussi: ils nous permettaient d'avancer encore; mais, à 3 ou 400 mètres de là, de nouveaux cavaliers, s'étant approchés, nous prièrent instamment de ne pas aller plus loin.

» Avec nos douze baïonnettes d'escorte et nos revolvers, nous aurions pu facilement tenir en respect ces trois cents cavaliers tartares et monter malgré eux sur la muraille; mais l'ambassadeur devait éviter toute rixe, toute affaire de ce genre, et ne voulait point compromettre sa position pour une simple partie de plaisir et de curiosité. Après avoir pris quelques croquis, avoir acheté quelques éventails aux cavaliers tartares et émerveillé la foule des Chinois qui nous environnait, en leur faisant boire de l'eau-de-vie, et leur montrant nos montres ou les faisant regarder dans nos binocles, le baron Gros reprit la route des canots, que plusieurs d'entre nous rejoignirent à la nage.

» Ces cavaliers tartares n'avaient ni arcs, ni flèches, mais tous portaient le fusil à mèche en bandoulière. Leur poudre nous a semblé très-grossière, et, outre des bulles, ils avaient dans leurs cartouchières de petits lingots de plomb. Leurs chevaux sont petits, généralement blancs ou pies, d'une race essentiellement primitive. Ces cavaliers portent dans leurs grandes bottes leur pipe et leur éventail. Tous avaient l'anneau de jade pour bander l'arc.

» Avant de quitter ces parages, nous sommes allés, avec le *Prégent*, faire une pointe de l'autre côté de la grande muraille, vis-à-vis les plaines de la Mandchourie, qui se présentaient à nous avec cette verdure éclatante que l'on ne trouve que dans les pays longtemps couverts de neige, et lorsque le soleil est venu les vivifier. La grande muraille, avec ses noires assises, se détachait sur cette admirable végétation: on la voyait sortant de la mer, et, appuyée sur ses contreforts, gravir l'arête même de la montagne pour suivre, pendant plus de 600 lieues, les contrées à demi-sauvages qui s'étendent jusqu'aux confins de la Mongolie et du Kou Kou-Noor.

» Après que nous eûmes longuement contemplé ce magnifique spectacle, le baron Gros donna le signal du départ, et le *Prégent* fit route pour les îles Toki, où nous attendait la frégate. Le lendemain matin, après quinze heures de route, nous nous retrouvâmes à bord avec le souvenir d'une charmante course au lieu le plus pittoresque et le plus grandiose de la Chine, et avec le regret de n'y avoir point vu participer les officiers de l'*Audacieuse*, les sondages ayant partout signalé des fonds tels que les plus gros navires peuvent, en toute sécurité, remonter le golfe de Péchéli jusqu'au Leo Tong.

#### FAITS DIVERS.

— Le *Sun* nous apporte les détails suivants sur l'expédition arctique de lady Franklin :

« Le capitaine F.-E. Mac-Clintock écrit du yacht arctique *Fox*, près la baie de Pond, le 26 juillet. Il mande être arrivé le 26 juin au cap York. Toute la baie de Baffin, de l'île Hakluyt à la position qu'il occupe, est remplie de glace légère et brisée, mais il manque de vent pour éloigner les glaces. Les capitaines des baleiniers ont été très-généreux vis-à-vis de son équipage, à qui ils ont donné des pommes de terre, de la bière, du bœuf frais, etc. Le

*Fox* est toujours bien équipé et la santé de l'équipage est excellente; il évitera à ses compagnons de voyage, s'il est possible, les rigueurs d'un troisième hiver dans ces parages.

« Près le cap Horsburg, il a communiqué avec des indigènes qui étaient à Port-Dundas à l'époque de la visite du *Phoenix*; le vieux chef s'est rappelé le nom du capitaine Inglefield. Depuis deux ans, trois de leurs familles ont résidé à la pointe Béatrice.

» Le baleinier à hélice *Diana* a laissé le *Fox*, le 28 juillet, dans la partie septentrionale de la baie de Pond. Il rapporte pour les amis du capitaine et des officiers du *Fox* des boîtes contenant des spécimens d'histoire naturelle et une quantité prodigieuse de lettres.

» On a encore revu le *Fox* le 3 août dans la baie de Pond. Le capitaine Mac-Clintock avait eu des indigènes quelques détails sur un naufrage; il allait compléter ses renseignements et se rendre à l'île Beechey pour s'approvisionner.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Une jeune personne, fille d'un ancien officier polonais, M<sup>lle</sup> Linowski, se propose de donner, dimanche, à deux heures, dans le grand manège des écuys, un assaut d'armes avec le concours des maîtres et professeurs de l'Ecole de cavalerie, des professeurs de Tours et d'Angers et de plusieurs amateurs de la ville. M. Billès dirigera l'assaut.

La musique de l'Ecole se fera entendre dans les intermèdes.

Des places seront réservées pour les dames. Les succès que M<sup>lle</sup> Linowski a obtenus dans les principales villes de France ne permettent pas de douter de l'intérêt qu'offrirait cette séance.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 14 octobre. — Nous croyons savoir que les dernières instructions de notre gouvernement, relatives à notre différend avec le Portugal, partent aujourd'hui pour Lisbonne. — Havas.

L'Empereur et l'Impératrice ont quitté Reims, mardi, un peu avant une heure, et sont arrivés au palais de Saint-Cloud, par le chemin de fer, à 4 heures 1/2. (Moniteur.)

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de septembre 1858, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 16, le thermomètre centigrade étant monté à 30 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro; le minimum de température s'est fait remarquer le 26, le thermomètre étant descendu à 13 degrés au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 21 degrés 580.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 25, étant monté à 770 millimètres; son plus grand abaissement, qui est 752 millimètres 3 dixièmes, a été observé le 22, et sa hauteur moyenne est 761 millimètres 15.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 24 fois, nuageux 51, et couvert 15; total 90.

Pendant le mois, il y a eu 10 jours de beau temps, et 7 jours de très-beau temps; il y a eu également 10 jours de pluie qui ont donné 77 millimètres 8 dixièmes d'eau, ou 77 litres 8 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord-est 4 fois; est 4; est-sud-est 7; sud-est 3; sud-sud-est 5; sud 2; sud-ouest 14; ouest-sud-ouest 4; ouest 11; et nord-ouest 6; total 60.

Vent moyen 17, vent fort 1, orage 1.

La comète a commencé à être visible à l'œil nu le jeudi 9 septembre, au soir, vers le nord-ouest; le 22 sa queue n'avait encore que 4 à 5 degrés de longueur, et le 30 elle en avait au moins 15.

Les eaux de la Loire marquaient, à l'échelle supplémentaire placée à la pile du milieu du pont César, 2 centimètres au-dessus de l'étiage, le 4 et le 9 septembre; 0 le 13; 6 centimètres au-dessus de l'étiage, le 16; 2 c., le 22, et 4 c., le 24.

Saumur, le 8 octobre 1858.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

#### BOURSE DU 12 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 75 25.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 53 cent. — Fermé à 93 90.

#### BOURSE DU 13 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 75 45.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 93 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie.

**ADJUDICATION**

AU RABAIS

DES DENRÉES ET OBJETS DE CONSOMMATION

Pour l'Année 1859.

Le public est prévenu que le 28 octobre 1858, à midi, il sera procédé, à l'Hôpital Militaire de l'École de Cavalerie de Saumur, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des denrées et objets de consommation ci-après désignés, nécessaires audit Hôpital pendant l'année 1859.

Cette adjudication sera faite par le Sous-Intendant militaire, chargé de la surveillance administrative de l'établissement, en présence des officiers de santé en chef et de l'officier-comptable.

DÉSIGNATION DES FOURNITURES.

1 <sup>er</sup> GROUPE.....	Viande.....	kilogramme.
2 <sup>e</sup> GROUPE.....	Pain { 1 <sup>re</sup> qualité.....	id.
	{ 2 <sup>e</sup> qualité.....	id.
3 <sup>e</sup> GROUPE.....	Vin rouge.....	litre.
	Bière.....	id.
3 <sup>e</sup> GROUPE BIS..	Vin blanc.....	id.
	Chocolat.....	kilogramme.
4 <sup>e</sup> GROUPE.....	Gluten granulé.....	id.
	Semoule et crème de riz.....	id.
	Vermicelle.....	id.
	Riz.....	id.
	Fleur de farine.....	id.
5 <sup>e</sup> GROUPE.....	Pommes de terre.....	id.
	Carottes et navets.....	id.
6 <sup>e</sup> GROUPE.....	Œufs.....	nombre.
	Beurre.....	kilogramme.
6 <sup>e</sup> GROUPE BIS..	Lait.....	litre.
	Farine d'orge.....	kilogramme.
7 <sup>e</sup> GROUPE.....	Farine de seigle.....	id.
	Orge en grains.....	id.
	Haricots.....	id.
	Lentilles.....	id.
	Pois.....	id.
	Paille de couchage.....	id.
	Alcool.....	id.
7 <sup>e</sup> GROUPE BIS..	Miel { blanc.....	id.
	{ jaune.....	id.
8 <sup>e</sup> GROUPE.....	Sucre (lumps blanc).....	id.
	Pruneaux.....	id.
	Sel.....	id.
	Huile d'olives.....	id.
	Vinaigre.....	id.
8 <sup>e</sup> GROUPE BIS..	Bougies stéariques.....	id.
	Chandelles.....	id.
	Huile à brûler.....	id.
	Savon ordinaire.....	id.
	Cristaux de soude.....	id.
	Saindoux de 1 <sup>re</sup> qualité.....	id.
	id. 2 <sup>e</sup> qualité.....	id.
	Linge { Bandes roulées.....	id.
	{ Grand linge.....	id.
	{ Petit linge.....	id.
9 <sup>e</sup> GROUPE.....	pansement.....	id.
10 <sup>e</sup> GROUPE.....	Charpie de fil.....	id.
	Bois à brûler.....	quintal métrique.
	Charbon de bois.....	hectolitre.
11 <sup>e</sup> GROUPE.....	id. de terre.....	quintal métrique.
	Coke.....	id.
12 <sup>e</sup> GROUPE.....	Fagots d'allumage.....	nombre.
	Objets de bureau.....	id.
13 <sup>e</sup> GROUPE.....	id. id.....	nombre.
	id. id.....	kilogramme.
14 <sup>e</sup> GROUPE.....	Fioles à médecine.....	nombre.
	Patience et porcelaine.....	id.
15 <sup>e</sup> GROUPE.....	Terre et grès.....	id.
	Verre.....	id.
16 <sup>e</sup> GROUPE.....	Blanchissage.....	à la pièce.

Les soumissions ne pourront être faites que pour la fourniture d'un ou de plusieurs des groupes ci-dessus, et devront porter un prix ferme pour chacune des denrées qu'ils comportent, à l'exception du pain et de la viande, pour la fourniture de quels les soumissions stipuleront un rabais sur les mercatoriales successives. Toutes les soumissions seront établies sur papier timbré (cette condition est de rigueur) et comporteront un prix exprimé en fractions décimales dérivant directement du franc, unité monétaire, soit en centimes et millimes ou millièmes de franc; ainsi, par exemple, le nombre 3 fr. 572 c., s'exprimera trois francs cinquante-sept centimes et deux millièmes de franc.

Elles seront en outre accompagnées d'un état des quantités dépensées pendant les huit premiers mois de 1858, sur lequel les adjudicataires feront ressortir le montant de la dépense au nouveau prix demandé par eux. Cet état sera délivré gratis à ceux qui en feront la demande.

Les personnes, dont l'intention est de soumissionner pour les fournitures de vin, riz, vermicelle, pruneaux, légumes secs, huile à brûler, sucre et miel, sont invitées à examiner préalablement les échantillons déposés à l'Hôpital, afin de pouvoir établir leurs prix d'après la qualité de ces objets qui serviront de types à l'adjudication.

Les denrées seront rendues et livrées à l'Hôpital aux frais du fournisseur. Chaque soumissionnaire devra présenter une caution valable, qui sera soli-

daire avec lui envers le Gouvernement, et dont les noms, qualité et demeure devront être mentionnés au bas de la soumission. Un certificat de l'autorité civile, ou de la chambre de commerce, constatant la solvabilité du soumissionnaire et de sa caution, y sera joint.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes qui exercent elles-mêmes le genre de commerce auquel se rapportent les objets soumissionnés. Toutefois les négociants munis de la patente de première classe seront admis à soumissionner pour toute espèce de fourniture.

Aucune soumission ne sera admise si elle ne renferme toutes les conditions précitées.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation ministérielle.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Sous-Intendant militaire, rue Bodin, et au bureau de l'Officier-Comptable, à l'Hôpital de l'École de Cavalerie, où l'on aura un aperçu de l'importance des fournitures.

Fait à Saumur, le 28 septembre 1858.

Le Sous-Intendant militaire,  
Brou.

(500)

SERVICE DES FOURRAGES.

Le samedi 30 octobre 1858, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à trois heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de luzerne, de paille, d'avoine et de farine d'orge, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Le sous-intendant militaire,  
Brou.

(501)

D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Clouard, notaire à Saumur, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, le quatre octobre mil huit cent cinquante-huit, portant cette mention :

Enregistré à Saumur, le six octobre mil huit cent cinquante-huit, f° 90, v° c. 1<sup>re</sup>. Reçu cinq francs, décime cinquante centimes. (Signé) TOUCHARD;

Il résulte : que la société établie à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, entre le sieur René SOYER, cafetier, et le sieur Jean CHAUSSEPIED, fabricant d'eaux gazeuses et limonades, demeurant tous deux à Saumur, pour la fabrication d'eaux minérales, gazeuses, de seltz et limonades, et qui avait été contractée pour neuf ans, à compter du neuf mars mil huit cent cinquante-cinq, est et demeure dissoute, à partir du vingt-cinq décembre mil huit cent cinquante huit.

Pour extrait (signé) : CLOUARD.

M. CHAUSSEPIED a l'honneur de prévenir le public qu'il continuera seul, à partir de Noël prochain, les affaires de l'ancienne société *Soyer et Chaussepied*, dans la même maison, à Saumur, rue Saint-Nicolas. (502)

Gros Fûts frais vides de 3/6

A VENDRE,  
S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

Etude de M<sup>e</sup> DUPRÉ, notaire à Baugé.

**AFFERMER**

Par adjudication

Qui aura lieu en étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUPRÉ, notaire à Baugé,

Le dimanche 24 octobre 1858, à midi,

LA MAGNIFIQUE CHASSE

De la **ROCHUE**

Située communes de Cheviré-le-Rouge et Jarzé,

Arrondissement de Baugé, D'une contenance de 650 hectares.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> DUPRÉ, notaire à Baugé.

A CÉDER DE SUITE,

Fonds de Serrurerie,

TRÈS-BIEN ACHALANDÉ,

Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON

Située rue Beaupaire,

Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETBEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A VENDRE

UNE MAISON,

Vaste et commode.

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.  
S'adresser au bureau du Journal.

Le meilleur remède MAUX D'YEUX, est la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIF; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

**MAGASIN DE MEUBLES,**

GLACES ET PENDULES,

Place du Petit-Thouars, à Saumur.

GRAND RABAIS sur les MARCHANDISES cotées à prix fixe.

POUDRE DE A. MISMAQUE, breveté s. g. d. g., fournisseur de la préfecture de gouvernement, membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc. La Poudre-Mismaque détruit de suite et sans danger Punaises, Pucès, Fourmis, Vers des meubles, et tous insectes; à Paris, 11, rue Mazagan; et à Saumur, M. Peralo-Coutard, négociant, rue du Puits-Neuf, et dans toutes les villes du département. (476)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.